



ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE FRAGILITÉS PROFESSIONNELLES

———— FICHE PARCOURS ————



———— “ ————

Une fragilité ne définit pas un parcours.

———— ” ————

LES ENJEUX

SITUATION & REPÈRES

Identifier les sources de fragilisation pour mieux comprendre sa situation.



Mieux cerner les facteurs qui fragilisent la situation professionnelle et leurs répercussions sur le travail afin de repérer suffisamment tôt les points de vigilance.

Prendre du recul, identifier les sources de fragilisation et mieux comprendre leurs effets sur son équilibre et son activité professionnelle.



RESSOURCES & CAPACITÉS

Identifier ses points d'appui pour retrouver confiance dans ses capacités.



Préserver et valoriser les compétences du collaborateur en identifiant les capacités et les ressources qui demeurent mobilisables malgré la période de fragilité.

Retrouver confiance dans ses compétences, reconnaître ses capacités et identifier les points d'appui sur lesquels il peut compter pour avancer.



LES ENJEUX

AJUSTEMENTS & MARGES D'ACTION

Retrouver des possibilités d'agir là où la situation semblait se refermer.



Faire émerger des pistes concrètes permettant de sécuriser la situation professionnelle et de favoriser, lorsque cela est possible, le maintien dans l'emploi.

Identifier ses besoins, ses limites et ses marges de manœuvre pour construire des ajustements réalistes et retrouver davantage de prise sur sa situation professionnelle.



ÉQUILIBRE & CONTINUITÉ DU PARCOURS

Traverser une période de fragilité sans laisser celle-ci définir la suite du parcours.



Prévenir le désengagement et les ruptures évitables en accompagnant la situation suffisamment tôt et en favorisant des conditions permettant au collaborateur de rester acteur de son parcours.

Retrouver des repères, se projeter au-delà de la difficulté actuelle et construire une suite professionnelle compatible avec ses ressources, ses besoins et sa situation.



LA DIFFÉRENCE MAPP

Certaines étapes de la vie professionnelle ne s'apprennent pas.
Elles s'accompagnent.



Ni un **organisme de formation**



Ni un **cabinet de conseil RH**



Ni un **cabinet de coaching**

Chez MAPP, nous concevons des **parcours d'accompagnement** qui mobilisent, selon les besoins, **plusieurs approches et plusieurs expertises** pour répondre à des **situations professionnelles complexes**, avec une conviction simple : **lorsqu'un salarié trouve ou retrouve durablement ses ressources, sa place ou son engagement, c'est toute l'entreprise qui en bénéficie.**

Notre approche



Une logique de prévention, de préservation de l'engagement, de maintien dans l'emploi et de développement des compétences psychosociales



Une approche individualisée prenant en compte les besoins, le contexte professionnel et les objectifs de chacun



Une démarche centrée sur les ressources, les compétences et les capacités des personnes



Des interventions assurées par des professionnels de l'accompagnement (psychologues, coaches, sophrologues, conseillers en insertion professionnelle...)



Un accompagnement concret et pragmatique



Des outils directement transférables dans le quotidien professionnel



Une posture bienveillante, confidentielle et respectueuse du rythme de chacun



LE PROCESSUS

PRÉDIAGNOSTIC



DÉFINITION DU BESOIN

Rencontre entre l'entreprise et MAPP (Réfèrent.e MAPP) afin de définir le besoin, les attentes de chaque partie prenante, les points d'attention, les contraintes particulières et les premières orientations.

DIAGNOSTIC



PRÉCISION DU BESOIN

Entretien entre le/la réfèrent.e de parcours et la ou les personnes à accompagner. Approfondissement du besoin, définition et coconstruction du parcours.



ACCOMPAGNEMENT PARCOURS ADAPTATIF



Réalisation de l'accompagnement avec ajustement du parcours aux besoins et évolutions constatées, toujours en accord avec la ou les personne(s) accompagnée(s) et dans le respect des modalités validées par l'entreprise.

BILAN ENTREPRISE

RESTITUTION



Restitution à l'entreprise des éléments préalablement définis, dans le respect de la confidentialité.

Réfèrent.e de parcours

Systématiquement désigné.e, il/elle est le garant de la continuité et de la cohérence de l'accompagnement.

MOBILISATION DES RESSOURCES



ANALYSE DU BESOIN



Partage du prédiagnostic au sein de l'équipe MAPP, ébauche de parcours à mettre en place, questions en suspens, mobilisation du ou des professionnels adéquat(s) et désignation du ou de la réfèrent.e de parcours.

VALIDATION DU DISPOSITIF

ACCORD SUR LES MODALITÉS



Présentation à l'entreprise des modalités d'accompagnement proposées, dans le respect de la confidentialité : compétences mobilisées, format, volume d'heures et tarif. Validation des modalités de prise en charge.

BILAN BENEFICIAIRE

CONCLUSION



Bilan du parcours avec la personne accompagnée : évolutions constatées, objectifs travaillés, ressources mobilisées et suites éventuelles.



Réfèrent.e MAPP



Réfèrent.e de parcours



ASSOCIATION MAPP

36 boulevard André Netwiller
31200 TOULOUSE



toulouse@mapp-asso.fr



06.19.51.08.78

A chaque étape du parcours professionnel,

Nous sommes là



www.mapp-asso.fr

